

---

## Coupages d'électricité : comment bien se préparer

Les tensions sur le réseau électrique national pourraient conduire à des coupures de courant cet hiver. Le point sur la situation.

### **Pourquoi ?**

La France est confrontée à une situation énergétique complexe, conséquence notamment de la guerre en Ukraine. Le risque est de ne pas pouvoir délivrer suffisamment d'énergie pour faire face à la demande lors des pics de consommation électrique. Afin de passer ces pics sans conséquences négatives, il faut diminuer la consommation.

### **Qui gère ?**

C'est durant l'hiver que la consommation d'électricité est la plus forte. RTE, entreprise publique qui gère le réseau de transport d'électricité, a pour mission de sécuriser l'approvisionnement en électricité de tous les Français : en mobilisant toute l'électricité disponible en France, mais aussi, si nécessaire, chez nos voisins européens.

### **C'est quoi, un délestage ?**

C'est le dernier recours, en cas de pic de consommation électrique dépassant les capacités du réseau, pour éviter le déséquilibre général du système électrique national. Il est en effet impossible de stocker l'électricité à grande échelle. Les délestages sont des coupures électriques programmées, d'une durée de deux heures consécutives, affectant alternativement différentes zones de la France. Les périodes de délestage pourraient intervenir lors des créneaux de 8h à 13h et de 18h à 20h.

### **Comment s'informer ?**

Pour une information en temps réel, rendez-vous sur le site internet [Écowatt](#) et téléchargez l'application [écoWatt](#). Cette plateforme détaille les trois niveaux de vigilance possible, sur une carte permanente et interactive du territoire national :

- le niveau vert pour une consommation électrique jugée normale ;
- le niveau orange pour un système électrique tendu ;
- le niveau rouge pour un système électrique très tendu sur certains créneaux horaires. Des coupures programmées seraient alors inévitables si la consommation électrique ne diminuait pas significativement.

### **Comment éviter les délestages ?**

Nous pouvons mettre en œuvre collectivement des actions pour réduire notre consommation, et plus encore lors des situations à risques : les périodes de grand froid notamment. Les éco gestes sont à adopter, particulièrement lorsque le niveau de vigilance passe à l'orange. Si massivement les éco gestes sont adoptés, ils peuvent infléchir ce curseur et permettre de retourner au vert. Le site

---

[Écowatt](#) et l'appli [écoWatt](#) présentent des écogestes quotidiens simples.

## Quelles conséquences en cas de délestage ?

Une coupure de courant de deux heures dans une zone géographique concerne l'ensemble du secteur, à l'exception des sites définis comme prioritaires : hôpitaux, commissariats de police, casernes de gendarmerie, centres de secours, centres pénitentiaires, sites industriels à risque... Le déclenchement du processus de délestage pourrait donc avoir des conséquences sur :

- l'accueil des élèves dans les établissements scolaires, le service restauration, les transports scolaires...
- les transports collectifs guidés : train, métro, tramway pourraient ne plus pouvoir circuler ;
- les télécommunications : les appels d'urgence pourraient également être concernés. Il faut donc avoir le réflexe de composer le 112, numéro d'urgence moins affecté par les perturbations du réseau téléphonique.

## Comment se préparer ?

Si vous êtes une personne vulnérable : signalez-vous auprès de votre mairie. Les mairies tiennent un registre communal des personnes fragiles. Les Personnes à Haut Risque Vital (PHRV) sont recensées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui veille à ce que leur prise en charge soit assurée.

Si vous connaissez une personne vulnérable : signalez-la ou incitez-la à se signaler auprès de sa mairie.

Pour tous, nous vous recommandons de télécharger l'application [écoWatt](#) et de suivre les informations via les sites et réseaux sociaux institutionnels (Préfecture, Métropole, Mairie) qui communiqueront en amont.

Image

---

[View PDF](#)  
3 minutes